Trimestriel Décembre 2008 N° 137

L'Espoir du Monde

Bulletin des socialistes chrétiens - Fondé en 1908

«Socialiste parce que chrétien»

www.frsc.ch

dans ce numéro:

• **Décroissance: illusion ou nécessité ?**
(notre journée de rencontre du 7 février 2009) p. 3

• **Calvin a 500 ans**

sommaire complet en p. 12

L'Espoir du Monde a 100 ans

« Nous attendons, selon la promesse divine, de nouveaux cieux et une nouvelle terre où la Justice habitera. » 2 Pierre, 3 : 13.

Première année
N° 1
Mars 1908

L'Espoir du Monde
ORGANE DU SOCIALISME CHRÉTIEN
de langue française
Paraissant tous les trois mois

Voir à l'intérieur notre programme et les conditions d'abonnement.

Le Numéro : 0 fr. 10

Rédacteurs : Raoul BIVILLE, 4, rue des Rosiers, à Caen.
Paul PASSY, à Bourg-la-Reine (Seine).

DAVID ET GOLIATH

Le Philistin *(le Capitalisme)* s'avançait, et devant lui son porte-bouclier *(le Prolétariat asservi)*... David *(le Prolétariat organisé)* dit au Philistin : Tu viens à moi avec l'épée, la lance et le javelot *(les forces de conservation sociale)* ; et moi je viens à toi au nom de l'Eternel *(la Justice immanente)*.

La couverture du premier numéro de l'Espoir du Monde

Voir en p. 10

Retours:
Georges Nydegger
Falquets 15
1223 Cologny

P.P.
1450 Ste-Croix

Assemblée générale

Fédération romande des socialistes chrétiens

Procès-verbal de l'assemblée générale du 2 février 2008, salle des Cantons, Buffet de la Gare, Lausanne (15h50-16h30)

Présents: 18 personnes

Présidence: Didier Rochat

1. P.V. de l'Assemblée du 3 février 2007

Il est adopté tel quel.

2. Rapport du président

La journée de février 2007 a de nouveau été d'excellente qualité et l'on regrette une fois de plus qu'il n'y ait pas eu plus de public pour en profiter.

Le comité a tenu six séances pour assurer la parution du journal et l'organisation de la journée de rencontre.

Souvenir de notre journée du 2 février 2008

Le président a été invité à plusieurs reprises à s'exprimer dans des médias.

Notre site internet a suscité des interventions d'internautes intéressés notamment par Paul Passy et Hélène Monastier. Quant au journal, notre président regrette qu'il ne soit pas plus souvent enrichi par des auteurs extérieurs au comité.

Didier Rochat annonce qu'il a quitté le PS de Neuchâtel pour rejoindre le Parti évangélique. Il signale que le comité n'a pas jugé utile de remettre en cause sa fonction, en tout cas pour l'instant: les statuts ne l'exigent ni pour les membres, ni pour le comité, ni pour la présidence. D. Rochat relève toutefois qu'un président détenant un mandat politique fédéral serait mieux à même d'attirer l'intérêt des médias. Il est prêt à quitter la présidence lorsque la perle rare aura été trouvée.

La discussion montre que plusieurs membres estiment important que notre président soit un membre du PS. Notamment pour faciliter la visibilité de notre mouvement au sein du PS. Le PSS, par exemple, n'a pas repris notre annonce de la présente journée.

Certains relèvent que le Parti évangélique prend souvent des positions très proches de celles de la gauche, et qu'il ne faut pas le confondre avec l'UDF qui est nettement à droite. D'autres expriment toutefois des réticences envers les partis politiques expressément liés à une confession.

Le comité reprendra cette question en vue de la prochaine assemblée.

3. Comptes

Le caissier Georges Nydegger présente à nouveau des comptes bénéficiaires (fr. 2'394.25) qui portent la fortune à fr. 12'814.30. Il relève que beaucoup de personnes paient davantage que la cotisation et/ou l'abonnement. Mais d'autres n'ont pas payé leur contribution; le comité leur demandera de se mettre à jour puis élaguera le fichier, comme il l'a déjà fait ces dernières années.

Les vérificateurs Patrice Pittori, Didier Zumbach et François Courvoisier confirment l'exactitude des comptes et remercient le caissier, ainsi que son épouse, pour leur travail. L'assemblée accepte les comptes sans autre.

Patrice Pittori, Didier Zumbach et François Courvoisier sont confirmés dans leur fonction de vérificateurs pour l'exercice 2008.

4. Budget, cotisation, abonnement

Le budget 2008 prévoit un bénéfice moins important que celui de 2007, en raison des frais élevés de la journée 2008. Il est adopté sans autre, ce qui signifie implicitement que les montants de l'abonnement (fr. 20.-) et de la cotisation (fr. 40.-) sont maintenus.

5. Divers et propositions individuelles

Aucune intervention.

Le secrétaire: J.-F. Martin

Assemblée générale de la Fédération romande des socialistes chrétiens

Casino d'Yverdon, restaurant La Grange (1er étage)

samedi 7 février 2009, 15h45

en clôture de notre journée de réflexion

Ordre du jour:

- Adoption du p.v. de l'assemblée du 2 février 2008 (texte ci-dessus)
- Rapport du président
- Adoption des comptes
- Budget, cotisations, abonnement
- Election d'un-e membre du comité et d'un-e président-e
- Divers et propositions individuelles

Didier Rochat, président

Journée 2009

Notre journée du samedi 7 février 2009

Décroissance: illusion ou nécessité ?

Course effrénée aux profits à court terme, surexploitation et gaspillage des richesses de notre sous-sol, monocultures irresponsables, destruction de notre espace vital et de la biodiversité, asservissement de l'être humain par ses semblables; jusqu'où la déshumanisation de notre société va-t-elle encore nous mener ? La conscience et la primauté de l'éthique nous ont-elles définitivement abandonnés ? La créature aura-t-elle finalement la peau de son créateur ?

Pendant des décennies, on nous a enseigné que, pour assurer le bien-être du plus grand nombre, le développement économique était la seule solution. C'est en augmentant la productivité que nous allions assurer des moyens de subsistance à une population mondiale en forte croissance, que nous allions améliorer la qualité de vie de tout un chacun et créer des emplois dignes de notre espèce. Le maître mot s'appelait «croissance économique».

Mais qui dit croissance, ne dit-il pas aussi asservissement, profits à court terme ? Regardez nos spécialistes financiers et champions de la croissance, n'ont-ils pas profité de la situation pour s'enrichir de manière si éhontée qu'aujourd'hui ce sont les pouvoirs publics qui doivent payer les pots cassés à hauteur de milliards de francs ? Et que même les meilleures industries sont obligées de diminuer leur personnel suite au ralentissement économique qui a brusquement remis en question notre standing de vie ?

Peut-on continuer à prêcher la croissance au moment où les ressources naturelles se raréfient et que l'occident est en train d'affamer la planète par sa surconsommation ? La croissance économique peut-elle se poursuivre sans menacer définitivement les équilibres de notre système ? Nous, chrétiens de gauche, ne devrions-nous pas défendre les vertus des économies d'énergies - société à 2000 watts -, prêcher par l'exemple en consommant des produits locaux, nous investir pour une société plus solidaire autour de valeurs durables et prôner la «décroissance» à moyen et long terme ?

Le **samedi 7 février 2009**, nous comptons sur vous pour partager votre expérience et nous aider à frayer un chemin novateur dans les méandres d'un environnement économique en ébullition. **Christian Levrat**, président du PSS, et **Anne-Catherine Menétrey**, ancienne conseillère nationale écologiste, deux personnalités de premier plan, nous ont assuré leur présence.

Didier Rochat,

président de la FRSC

Fédération romande des socialistes chrétiens

www.frsc.ch

Journée de réflexion et d'échange du samedi 7 février 2009

Casino d'Yverdon, salle du 1er étage du restaurant La Grange

Décroissance: illusion ou nécessité ?

10h15 Accueil, ouverture de la journée
Méditation par **Mme Caroline Ingrand-Hoffet**, pasteure (GE)

10h45 **Croissance économique: le moteur de notre prospérité**
Exposé de **M. Christian Levrat**, président du Parti socialiste suisse
Discussion

12h30 *Repas sur place (inscription avant 10h30)*

14h00 **Pour sauver la planète, oser la décroissance ?**
Exposé de Mme **Anne-Catherine Ménétrey**, ancienne conseillère nationale écologiste
Discussion

15h45 **Assemblée générale de la Fédération romande des socialistes chrétiens**

16h45 Clôture de la journée

Entrée libre – collecte pour les frais

Renseignements :
Didier Rochat, président romand, Neuchâtel
info@frsc.ch (032 721 29 10)

Documentation

Pour préparer notre journée du 7 février

Croissance, décroissance... Petit lexique

Croissance

Selon «Le Robert», la croissance peut se définir ainsi:

«Pour les choses, le fait de grandir; pour les organismes, le fait de croître, de grandir, de se développer, de s'épanouir (intellectuellement, moralement, spirituellement). Il ne manque pas d'ajouter avec finesse: *«Croissance économique - accroissement à moyen et long terme de la production, qui implique des changements culturels.»*

Il est commode de distinguer trois courbes de croissance:

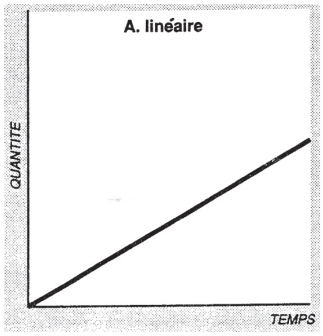

A. La croissance linéaire: la quantité augmente de période en période d'un montant donné. Si nous supposons un montant de 100 au départ qui augmente à chaque période du même montant 5, cela donne une série 100 - 105 - 110 - 115 - 120 - 125 - ...

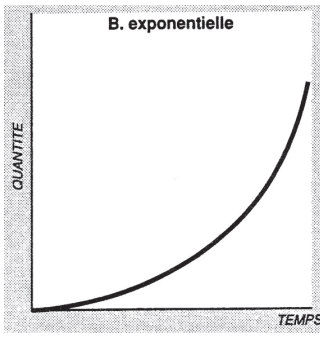

B. La croissance exponentielle: la quantité augmente de période en période d'un pourcentage donné. Si nous supposons un montant de 100 au départ qui augmente à chaque période au même taux de 5%, cela donne une série dont l'intervalle augmente à chaque nouvelle période: 100 - 105 - 110,25 - 115,8 - 121,6 - 127,6 ...

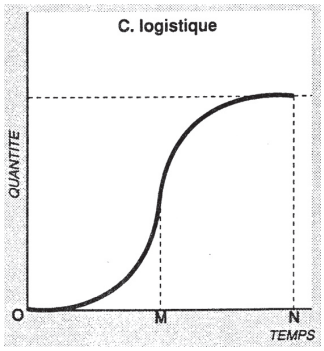

Parmi les économistes, la croissance linéaire n'intéresse plus personne. La profession toute entière est obnubilée par la croissance exponentielle. À telle enseigne qu'un ralentissement du taux de croissance, par exemple de 5 à 4%, est déjà perçu comme un malheur; et une accélération de la croissance, par exemple de 4 à 5%, comme une victoire. La croissance du taux de croissance est perçue comme objectif à atteindre.

À propos de ces deux formes de croissance, Max Frisch pose la question: *«Les dinosaures ont survécu 250 millions d'années. Comment vous représentez-vous une croissance économique sur 250 millions d'années ?»*

C. Croissance logistique ou mûrissement: or, il existe une autre forme de croissance: celle des plantes et des animaux. Elle mérite notre attention. Cette forme de croissance se limite d'elle-même: elle s'arrête à la maturité (N). Selon ce modèle biologique de la croissance, une économie qui se trouve sur la partie exponentielle de la courbe, au point M par exemple, est encore immature. À partir de N, l'économie sera adulte... et la croissance sera achevée.

PIB

Quand on parle de croissance économique, on parle de la croissance du PIB, du **produit intérieur brut**. Le PIB se calcule selon des normes techniques élaborées en 1993, conjointement par la Commission des Communautés européennes, le Fonds monétaire international (FMI), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les Nations Unies et la Banque mondiale, consignées dans le *Système de comptabilité nationale 1993* (SCN).

Le PIB est devenu chiffre fétiche. Plus il est élevé, plus un pays est riche et développé. Pourtant le SCN met, on ne peut plus explicitement, en garde contre ce genre d'idolâtrie du PIB: *«Ainsi, les variations en tant que telles du PIB ne constituent assurément pas de bons indicateurs des variations du bien-être général: il ne pourrait en être ainsi que si tous les autres facteurs qui exercent une influence sur le bien-être devaient rester constants, chose qui ne se produit naturellement jamais. ... le PIB est souvent considéré, à tort, comme un indicateur du bien-être.»*

L'objectif des comptes nationaux, dont le PIB est l'un des nombreux sous-produits, est moins exalté, ce qui ne veut pas dire moins utile.

«Le SCN définit un certain nombre d'agrégats fondamentaux, par exemple le produit intérieur brut (PIB), qui sont largement utilisés comme indicateurs de l'activité économique dans son ensemble, mais depuis longtemps déjà le calcul de ces agrégats n'est plus l'objectif principal de l'établissement des comptes nationaux .

(Le SCN) propose un cadre comptable qui permet d'exploiter les données économiques et de les présenter sous une forme qui convienne aux fins de l'analyse économique, de la prise de décisions et de la définition des politiques. Les comptes présentent sous une forme condensée une foule d'informations détaillées sur le fonctionnement d'une économie.»

À notre époque où il est de bon ton de limiter les dépenses publiques, on ne consacre à la comptabilité nationale que les ressources statistiques indispensables pour surveiller l'évolution des chiffres qui servent à la gestion publique de l'économie - une activité qui est de plus en plus restreinte d'ailleurs - ou aux stratégies des grandes entreprises qui sont seules en mesure de mettre à profit des données macro-économiques. Ainsi par exemple, les statisticiens prennent peu la peine d'estimer les activités non-monétaires, comme une grande partie du travail ménager par exemple. De telles activités sont pourtant indispensables au bon fonctionnement de l'économie et de la société.

Documentation

De nombreuses activités économiques ne servent qu'à rectifier les conséquences d'autres activités qui sont, elles, néfastes. Moins il faut avoir recours aux services médicaux, à la police, aux pompiers, aux éboueurs, plus le bien-être est grand. Il ne faudrait pas ajouter les dépenses pour ce genre de service au PIB en tant qu'indicateur de bien-être, mais bien plutôt les en soustraire; mais on les y ajoute néanmoins à cause de leur contribution à l'emploi par exemple.

PI brut. Le produit intérieur brut est, soulignons-le, brut. Il est brut en ce qu'il ne tient pas compte de la consommation de capital. Autrement dit, la production de biens d'équipement figure au PIB, mais leur amortissement n'y figure pas, ni leur détérioration physique sauf dans la mesure ou des réparations l'atténuent. Le chiffre-fétiche, rappelons-le, est d'autant plus beau qu'il est grand. Il se nourrit de capital gaspillé. De même, d'après cet indicateur, une société qui consomme son capital ne s'appauvrit pas pour autant.

A fortiori, le PIB ne tient aucun compte de l'épuisement de ressources non renouvelables.

PIB par tête. Le PIB par tête est le PIB divisé par le nombre d'habitants.

Croissance négative

La croissance négative est une diminution du PIB (ou du PIB par tête).

Productivité

La productivité est un rapport entre deux quantités. Il s'agit de la quantité d'un bien ou d'un service produit par unité utilisée d'un facteur de production. Il peut s'agir de la quantité de légumes produites par hectare ou par mètre cube d'eau, mais si le facteur n'est pas précisé, il est normalement entendu qu'il s'agit du travail. Si une heure de travail produit d'avantage, on parle de croissance de la productivité. Le travailleur ou la travailleuse peut espérer gagner davantage dans ce cas, mais cela dépend de l'apport des autres facteurs qui contribuent à la production ainsi que des rapports de forces entre eux. Ainsi, la productivité du travail a peut-être augmenté parce qu'on y a associé davantage de force motrice mécanique qu'il faut payer.

Une augmentation de la productivité peut arriver en même temps que la production totale augmente, stagne ou diminue. Dans les deux derniers cas, une augmentation de la productivité correspond à une diminution de l'emploi.

Développement

L'idée de développement renvoie aux deux mots croissance et épanouissement. «*Le Grand dictionnaire encyclopédique Larousse*» (1982) définit le développement en sciences économiques comme une «*amélioration qualitative et durable d'une économie et de son fonctionnement*».

Les mots épanouissement et amélioration soulignent que le développement est souhaitable.

Le mot n'est pas neutre. Il n'est pas loin de l'ambiguïté du 3e type de courbe de croissance ci-dessus, à gauche du point M. Si l'on s'y trouve, on peut s'imaginer soit sur une courbe de croissance exponentielle et illimitée du type B, soit en phase d'épanouissement d'un organisme en phase de maturation. La vitalité du concept provient des acrobaties par lesquelles on saute de l'une de ces idées à l'autre.

C'est ainsi que le développement durable tente de s'échapper du carcan de la simple croissance.

Décroissance

Le sens à donner au mot décroissance dépend de celui que l'on attribue au préfixe «dé-». «*Le Robert*» met en garde: «*Ce préfixe très productif sert à former des mots éphémères (noms et verbes), d'un usage souvent individuel. (Il indique) l'éloignement, la négation, la privation, la séparation.*»

Un «délit» n'est pas le contraire d'un lit mais quelque chose de différent. De la même façon, «détruite» n'est pas le contraire d'une truite. La décroissance n'est en tout cas pas la croissance, mais elle n'est pas forcément son contraire et elle n'est sûrement pas la croissance négative. Si «débourser» veut dire sortir de la bourse, peut-être que décroissance veut dire sortir de la croissance.

La décroissance n'a pas encore de définition arrêtée, et tant mieux. C'est un foisonnement d'utopies et de projets de société en cours d'élaboration auquel chacun-e est invité-e à apporter sa contribution vive plutôt que sa pierre.

Édouard Dommen

Des chiffres et des lettres

Même blanchi, l'argent du crime noircit tout

Etait-ce dans ce journal ou dans un autre ? Je me souviens d'avoir déjà attiré l'attention des lecteurs, il y a plus de vingt ans, sur un phénomène qui n'est pas assez mis en exergue. Il explique en grande partie la dérive générale des grands patrons du capitalisme moderne. Les mafias italiennes, qui ne sont pas seules au monde, réalisent, avec un chiffre d'affaires de 130 milliards, un bénéfice annuel de 70 milliards. «24 heures» nous dit que le poids économique des mafias représente 7% du PIB italien. Cet argent est recyclé par l'achat et la prise de contrôle des banques et des grandes industries organisées en sociétés anonymes... Bien pratique l'anonymat... Il ne faut dès lors pas s'étonner que les plus gros actionnaires choisissent, pour diriger les grands groupes, des PDG qui leur ressemblent.

Pierre Aguet

Informations: www.calvin09.org

Calvin a 500 ans

Jean Calvin (1509 - 1564) a fortement marqué la Réforme, notamment en France et en Suisse romande. Présenté tantôt comme un des pères du capitalisme, tantôt comme un précurseur de l'éthique sociale, il méritait bien que les socialistes chrétiens lui consacrent quelques pages à l'occasion de ce jubilé.

Nos lecteurs trouveront donc ci-après des textes de Michel Rocard, ancien premier ministre français, et Pierre Bühler, professeur de théologie à l'Université de Zurich.

Calvin interpelle les socialistes chrétiens du 21e siècle

Extraits de la préface de Michel Rocard à *La pensée économique et sociale de Calvin*, d'André Biéler
Avec l'aimable autorisation de l'auteur et de l'éditeur.

l'économie peut fonctionner sans entraves du moment qu'elle répond à sa finalité essentielle: le service du Seigneur c'est à dire celui de tous les hommes

C'est (sa) capacité à définir strictement le message scripturaire pour l'adapter correctement à la réalité toujours changeante qui fait toute l'actualité de Calvin aujourd'hui.

L'élément majeur est d'abord que l'activité économique est au service de Dieu et des hommes et qu'elle ne saurait poursuivre d'autres fins, et notamment pas des fins qui lui soient propres. Calvin à coup sûr s'insurgerait au nom de la parole divine contre toute idée selon laquelle l'économie pourrait produire par elle même des équilibres qui satisfassent les exigences éthiques qu'elle doit assumer.

Un second élément touche le rôle «du Magistrat». A l'évidence Calvin n'aime pas beaucoup l'État, en parle peu, et ne s'occupe guère de son fonctionnement. Mais il en souligne fermement la nécessité, en appelle à lui fréquemment et tient pour acquis que, le péché étant omniprésent dans l'humanité, il faut des règles fortes pour en limiter le champ, que c'est à l'Église de les inspirer, mais au magistrat à les faire respecter.

Calvin, au demeurant insiste beaucoup sur la distinction nécessaire entre le rôle de l'Église et l'autorité de l'État. Une pensée séculière sur l'organisation des pouvoirs publics est en germe dans ces réflexions. En tous cas l'économie ne saurait se passer de règles, le marché ne saurait suffire à les fixer.

Le troisième élément touche l'égalité parmi les hommes. On trouve là chez Calvin tout à la fois une grande fermeté et beaucoup de bon sens et de modération. La création et l'accumulation de richesses sont légitimes, mais à condition que ces richesses servent à soulager le sort des plus pauvres. Cette vision s'étend au travail. Refuser du travail à un homme est criminel. Sur ce sujet très ample, le résumé est simple: l'économie peut fonctionner sans entraves du moment qu'elle répond à sa finalité essentielle: le service du Seigneur c'est à dire celui de tous les hommes.

C'est naturellement dans le domaine du prêt à intérêt, quatrième élément, que la position prise par Calvin, a eu les plus vastes conséquences historiques. Admirablement informé non seulement des prescriptions des Écritures, mais aussi des multiples exceptions coutumièrement acceptées à la règle générale de l'interdiction, et enfin des pratiques de son temps, il a le trait de génie de formuler une distinction qui va se révéler essentielle entre «le

Bonnes lectures

André Biéler: La pensée économique et sociale de Calvin. 2e éd, Genève, Georg, 2008

Oeuvre essentielle de notre ami André Biéler, disparu en 2006 (Voir l'Espoir du Monde n°130), cet ouvrage vient d'être réédité par les éditions Georg, sous la direction d'Edouard Dommen, membre de notre comité romand.

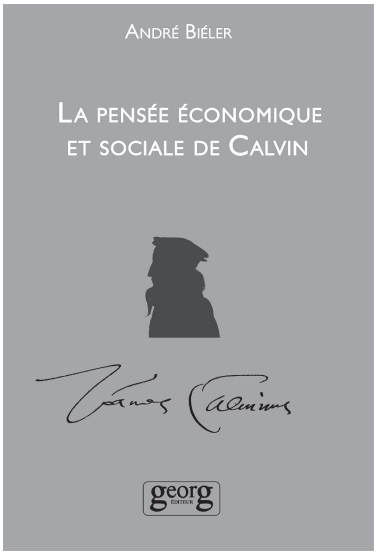

Des contributions de Michel Rocard, qui préface le livre, et Jean-Pierre Thévenaz, qui évoque la carrière et la pensée de l'auteur, enrichissent cette réédition.

André Biéler nous propose un tableau économique et social du siècle de la Réforme et des conséquences de cette dernière. Puis il présente la pensée de Calvin sur la propriété, le travail, le salaire, le commerce, l'argent, la banque, le rôle économique de l'Etat. Il étudie ensuite l'influence de Calvin sur l'économie occidentale.

Un ouvrage inégalé, qui reste une référence pour les économistes et les théologiens !

prêt de consommation», qui ne produit aucune richesse et n'appelle donc aucun intérêt, et le «prêt de production», qui, lui, parce qu'il fournit matière à du travail, contribue à produire de la richesse - on dirait aujourd'hui de la valeur - et mérite donc intérêt. Cette légitimation théologique va jouer un rôle décisif dans les temps qui suivront.

Cela fait de Calvin un contributeur majeur à l'édification du capitalisme en train de se faire. Mais le dernier trait à retenir de lui est l'extrême modération avec laquelle il applique les enseignements qu'il tire des Écritures. C'est ainsi qu'en 1559, devant une montée générale de colère ouvrière qui entraîne des violences et des grèves à Paris et à Lyon, il suggère au Conseil de la Ville de Genève d'édicter une réglementation plus souple et plus équitable, parce que largement négociée, de certains métiers et notamment du plus sensible à l'époque, l'imprimerie. Cela va maintenir la paix sociale à Genève, et permettre à cette ville de fournir des travaux devenus impossibles ailleurs, au titre desquels notamment, la publication de l'Institution de la Religion Chrétienne.

Cette modération l'amène à condamner tout ce qui est ostentatoire, dans l'exhibition de la richesse comme dans l'excès de contrition ou d'ascèse. André Biéler est convaincant quand il dénie chez Calvin toute paternité du puritanisme. Ce souci de s'en tenir à des attitudes sociales réservées et raisonnables, conduit à un dernier constat, lui aussi décisif: Calvin met en œuvre avant la lettre un comportement démocratique. Cela aussi marquera l'histoire, et pas seulement celle de Genève.

Michel Rocard

Jean Calvin, un Réformateur soucieux des enjeux socio-politiques

L'année 2009 marque le 500e anniversaire de la naissance de Jean Calvin, l'un des principaux artisans de la Réformation protestante au XVIe siècle. Né en 1509 et mort en 1564, Calvin a joui d'une formation marquée très fortement par l'humanisme de la Renaissance. Avant d'en venir à s'occuper de théologie et d'Église, il avait suivi des études de droit. Cet enseignement juridique le préparera à ses tâches futures de Réformateur: comme aucun autre des Réformateurs, Calvin porte le souci de créer des structures, d'organiser la coexistence et de la régler selon certaines ordonnances. Cela vaut pour l'Église, mais aussi plus globalement pour la société. Il est intéressant de rappeler en quelques traits ce souci des enjeux socio-politiques chez le Réformateur genevois.

La Réforme revalorise les tâches séculières

Le XVIe siècle est un siècle de transition entre deux ères: il comporte encore beaucoup d'éléments médiévaux et s'ouvre pourtant simultanément aux révolutions modernes. De tels phénomènes de transition peuvent aussi s'observer chez les Réformateurs, de manière plus ou moins forte selon les contextes historiques et selon les questions en jeu.

Une dimension toutefois transparaît de manière forte: un accueil positif de la sécularisation. En effet, le Moyen Âge avait instauré un régime généralisé de chrétienté, dans lequel tous les secteurs de la vie sont placées sous la tutelle de la religion, mais avec une hiérarchie de valeurs très claire. Ainsi, l'idéal de perfection médiéval est celui d'une vie totalement dédiée à Dieu, dans le cadre monastique ou sacerdotal, tandis que celles et ceux qui assument des tâches séculières dans la société ont, certes, leur rôle à jouer, mais occupent une position inférieure, imparfaite.

La Réforme va renverser cette hiérarchie par une conception nouvelle de la vocation, qui sape l'idéalisation du monachisme. Le salut ne dépend pas d'œuvres accomplies dans le cadre de l'institution ecclésiale. Le salut se donne dans la foi en la grâce divine, ce qui du coup libère les œuvres de leur chape religieuse. Les croyants n'ont pas besoin de leurs œuvres pour se justifier devant Dieu, ils peuvent et doivent donc les accomplir pour le bien du monde, dans le dévouement à l'égard d'autrui. C'est pourquoi la vocation inclut les tâches séculières. Le bon chrétien est celui qui assume sa responsabilité dans le monde, accomplit les fonctions qu'on lui confie dans la société et l'État, et non pas celui qui se retire dans le couvent. Chez Calvin, on retrouve, sous de multiples traits, cette revalorisation du domaine séculier.

La famille et le travail

La dimension nouvelle de la vocation conduit tout d'abord à redécouvrir l'importance des tâches familiales. La vie conjugale se trouve redéfinie, avec une réorientation de l'éthique de la sexualité, mais aussi les tâches d'éducation et d'enseignement liées à la succession des générations. En même temps, le travail devient une valeur centrale, et l'éthique du travail inclut des questions comme celles du juste salaire, des conditions sociales du travail, d'une répartition réfléchie des temps de travail et des temps de repos, etc. Cette conception nouvelle de la famille et du travail se trouve placée sous le signe d'une théologie de la création, appelant les humains à accomplir leurs tâches pour la gloire de leur créateur et à en confier les fruits à la garde de sa providence.

Le bon chrétien est celui qui assume sa responsabilité dans le monde, accomplit les fonctions qu'on lui confie dans la société et l'État

Calvin 09

Et le capitalisme ?

Cette éthique de la vocation se prolonge chez Calvin dans une éthique sociale. La vie en société doit, elle aussi, faire l'objet d'une structuration. La question des biens matériels et de leur juste usage est ici primordiale: il faut s'affronter au clivage entre riches et pauvres, et l'ordre économique selon Dieu est une distribution des biens entre tous. Comme cette solution idéale, dont l'ordre politique doit porter le souci, n'est pas aisée, il faut prévoir l'organisation de fonctions diaconales en faveur des démunis. Mais il faut aussi lutter, et Calvin s'y emploie, contre l'accaparement des richesses, source de désordres.

Et qu'en est-il du capitalisme ? La thèse de Max Weber est connue: l'éthique protestante, par son accentuation du travail et son mépris de la jouissance du gain, aurait donné naissance au capitalisme, accumulation sobre, austère, des biens pour la gloire de Dieu. Cette théorie a été discutée et ses limites marquées. Dans son grand ouvrage André Biéler a consacré tout un chapitre à la question. Comme ce dernier le souligne, si l'on fait de Calvin le «père du capitalisme», il ne faudra pas oublier qu'il fut un farouche adversaire des abus du capitalisme. Remarque instructive dans le contexte actuel d'une crise financière issue d'abus massifs de la spéculation !

Le gouvernement civil

Très tôt, Calvin devra défendre les protestants français contre le souci d'être des séditieux, des contestataires visant à renverser les autorités établies. Cela a pour effet, que, dès la première édition de son Institution de la religion chrétienne, le chapitre final est consacré non pas à la question de la fin des temps, mais à celle du gouvernement civil. Et ce chapitre final restera à travers toutes les éditions successives. Les protestants ont une conception claire de l'autorité temporelle. Il est intéressant de voir comment Calvin s'attache à ancrer cette dernière dans le respect des lois de charité et d'équité que le créateur a établies pour le bien de ses créatures. C'est pourquoi l'obéissance à l'autorité a ses limites: on la mesurera à l'aune des lois de charité et d'équité et, s'il le faut, les magistrats lui résisteront si elle n'accomplit pas ses tâches comme elle le devrait. Théologiquement, Calvin dira que ceux qui nous gouvernent doivent être à l'image de la providence divine !

Ces quelques éléments, très partiels, montrent comment, chez Calvin, la réforme de la foi s'accompagne d'une réforme de la société, jusque dans ses dimensions économiques et politiques.

Pierre Bühler,
Professeur de théologie systématique
à l'Université de Zurich

Opinion

A propos de la future constituante genevoise

Paix et constitutions: l'œuvre ou le texte ?

La guerre n'est pas une fatalité

La guerre n'est pas une fatalité[1]. Nous œuvrons pour que l'histoire soit le résultat de choix et de progrès, pour qu'elle soit l'œuvre de la démocratie et pour qu'elle soit au service de l'humanité comme du moindre de ses membres.

L'histoire moderne s'écrit dans les choix comme dans les actes. Et pour une part dans les textes, ceux que l'on lit et ceux que l'on vit. Mis à part les écrits religieux et l'immense corpus de la philosophie, l'humanité n'a que trop peu de textes fondateurs, de textes qui expriment pour toutes et tous ce qu'elle souhaite et la façon dont elle l'accomplit.

La Déclaration universelle des droits de l'homme doit être mentionnée et les constitutions qui, dans chaque État, posent les principes de fonctionnement de la communauté. Elles existent depuis longtemps. Elles sont de qualité variable et servent trop souvent les uns ou les autres de façon inégale. Dans bien des domaines, l'égalité reste en progrès. L'universalité des constitutions est nouvelle. Tout État doit avoir la sienne[2]. La souplesse des constitutions et la participation démocratique à leur élaboration ou à leur approbation tendent aussi à se généraliser. Plus qu'une loi qu'un souverain impose, les constitutions deviennent un facteur de médiation et de régulation entre le peuple et ses autorités. Posant désormais de façon humaine, par les droits de l'homme et par une certaine régulation du pouvoir, les aspirations et les fonctionnements de la société, les constitutions deviennent des outils au service du mieux-être et de l'avenir.

La révision totale d'une constitution, telle qu'elle se fait actuellement à Genève, est l'occasion de d'exprimer quelques vérités simples que l'on voudrait voir plus souvent réalisées dans nos réalités quotidiennes.

[1] L'UNESCO dans une importante déclaration dite « Manifeste de Séville » (1989), a précisé qu'il n'y avait aucune preuve scientifique selon laquelle la violence ou la guerre seraient inéluctables ou dans la nature humaine, mais qu'au contraire, c'est une question de choix. http://www.unesco.org/cpp/fr/declarations/seville.htm

[2] Seul pays à ne pas en avoir, la Grande-Bretagne. Une importante jurisprudence en tient lieu. La principauté d'Andorre, qui vivait jusqu'en 1993 selon des traités datant du XIIIe siècle, s'est vu demander par le Conseil de l'Europe d'en rédiger une.

Osons un peu de philosophie économique et politique.

Là où les philosophes des Lumières, du moins ceux de tendance libérale[3], tendaient à promouvoir «le plus grand bien possible pour le plus grand nombre possible», la dynamique des droits de l'homme va plus loin puisqu'elle suppose «que le bien, le minimum vital et la liberté, soient assurés pour toutes et tous». Ainsi ce n'est plus «le plus grand bien», c'est «un bien peut-être moindre mais certain» et non plus pour «le plus grand nombre», mais pour «toutes et tous».

Cette amélioration du paradigme n'est pas sans effet sur l'économie et sur l'écologie. Satisfaire les besoins essentiels de toutes et tous, sur toute la planète (il est hélas évident que même dans nos pays riches ces besoins ne sont pas toujours couverts de digne façon) c'est oser une plus juste répartition de la richesse humaine, un partage du patrimoine de l'humanité. Et c'est par un juste usage de la dite richesse que l'on parviendra à mettre celle-ci au service d'un avenir humainement et écologiquement durable. Toute autre solution, en raison des inégalités et des souffrances qu'elle impose, ne peut être si ce n'est source de conflits violents et donc parfois de terrorisme, que source de mal-être préjudiciable à la construction de l'avenir. Et juste retour des choses, c'est parce que la population, même dans ses couches les plus défavorisées, se sentira raisonnablement heureuse de vivre sur Terre, qu'elle respectera alors cet essentiel lieu de vie qu'est notre planète. Ainsi, une clause qui tempère la richesse pour assurer le bien-être de toutes et tous a toute sa place dans une constitution qui aspire à la dignité de la personne et à l'avenir de l'humanité. Au surplus, il ne s'agit que de dépasser les débats d'idéologie économique qui ont miné tout le 20e siècle et mené à la guerre froide et cela, simplement en réalisant les droits économiques et sociaux auxquels nous avons souscrit[4] et qui garantissent les bases de la vie pour tout le monde.

Mais une paix sociale et économique a aussi besoin de paix au sens propre.

La paix est une valeur essentielle. Elle a pourtant été jusqu'ici le parent pauvre du processus constitutionnel. Oubliée lors de l'élaboration théorique du développement durable[5], elle est reléguée au rang de «droit à la sûreté de sa personne» dans les textes sur les droits de l'homme[6].

Les droits fondamentaux doivent pourtant protéger de l'arbitraire de l'État et assurer que l'État soit au service de toute la population. Or qu'y a-t-il de plus arbitraire, de plus dommageable pour la population qu'une guerre ? Même l'éventualité d'une guerre, les coûts de sa préparation et le climat de violence potentielle que cela suppose entravent ou ralentissent les possibilités de développer une société moins conflictuelle. Restons objectifs ! Trop peu d'États ont renoncé à l'outil militaire[7] pour que l'on puisse imaginer créer, à brève échéance, une société où le droit à la vie et le droit de vivre à l'abri de la peur puissent être pleinement réalisés pour chacune et chacun. Il faut donc trouver, créer des outils de paix qui permettent néanmoins de progresser.

Presque toutes nos constitutions contiennent des dispositions - mais le plus souvent vagues - qui expriment nos aspirations à la paix. Il est pourtant possible de mieux la concrétiser.

D'abord dans les droits de l'homme. Faire de la paix «un droit de l'homme à la paix»: «chaque être humain a le droit inaliénable de vivre en paix», permettra de contrôler que l'État, en respectant le droit individuel à la paix de chacune et de chacun, soit réellement en train de construire la paix. Ce contrôle se fera de plusieurs façons. Comme pour tous les autres droits de l'homme, des rapports et des contrôles périodiques permettront de vérifier si l'État sous revue fait effectivement progresser la paix. Ensuite, un contrôle juridique du droit à la paix permettra de préciser son contenu: être à l'abri de la violence, de la propagande violente, de la peur, le droit à l'objection de conscience, à ne pas voir ses œuvres ou inventions utilisées à des fins guerrières, le droit de recevoir une éducation favorable à la paix et de voir la recherche dans ce domaine soutenue et renforcée, ou encore et surtout le droit de voir les conflits transformés sans violence supplémentaire et le droit de vérifier au cas par cas, si un usage de la force était réellement justifié et légitime et si la prévention nécessaire avait été suffisamment appliquée.

Avec une nuance toutefois par rapport à ce qui se fait actuellement: le droit à la paix devra être mis en œuvre par des moyens pacifiques. La médiation et les autres méthodes dites de justice douce prennent ici toute leur importance

une paix sociale et économique a aussi besoin de paix au sens propre

3 De mémoire, en particulier Locke et Bentham, mais aussi pour une part les philosophes du Contrat Social, Hobbes et Rousseau.

4 http://www.admin.ch/ch/f/rs/c0_103_1.html *Pour la Suisse, adhésion en 1992. Le préambule de la Constitution suisse dit à peu près la même chose: «(...) Sachant que seul est libre qui use de sa liberté et que* la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres *(...)».*

5 Les trois piliers du développement durable sont le développement écologique, social et économique. Ils ont pourtant besoin de paix pour communiquer entre eux.

6 Article 3 de la Déclaration universelle, et 5 de la Convention européenne des droits de l'homme. On pourrait aussi ajouter l'article 28 de la Déclaration universelle qui précise que doit régner un ordre international permettant de réaliser les autres droits, mais c'est jusqu'qu'ici assez inefficace.

7 Il existe entre 20 et 30 pays à peu près sans armée. Un certain nombre d'entre eux ont fait ce choix, démocratiquement. Pour plus de détails: C. Barbey «La non-militarisation et les pays sans armée», APRED, 2001 ou Idem «Countries without armies, peace policies and non-militairsation», en préparation.

Opinion

l'État doit montrer l'exemple de la paix et de la concorde

puisque ces moyens favorisent, chaque fois que cela est possible, une justice sans perdants où tout le monde est gagnant.

Ensuite, l'État lui-même dans ses activités doit veiller, comme il le fait dans nombre d'autres domaines[8] à être un promoteur de progrès, ici de paix. La nouvelle constitution vaudoise l'exprime d'une façon heureuse: «Dans ses activités (l'Etat)(...) fait prévaloir la justice et la paix, et soutient les efforts de prévention des conflits (...)»[9]. On peut ainsi imaginer que soient utilisées plus souvent les études d'impact sur la paix et les conflits. Ensuite, l'État devra réévaluer certaines des pratiques, parfois ancestrales, par lesquelles il croit faire régner l'ordre et la justice, mais par lesquelles il ne donne en fait qu'une image de brutalité et de violence. Dit autrement, l'État doit montrer l'exemple de la paix et de la concorde, il a à faire œuvre de prévention plutôt que de répression et il ne peut se limiter à son seul monopole de la force.

L'État doit être un exemple de dignité et d'humanité et donc de paix.

En conclusion, je dirai que le processus constitutionnel est une occasion unique de faire progresser l'humanité et la condition de ses membres, même localement. Si ces progrès ne dépendent pas automatiquement de leur inscription dans les textes, ils sont néanmoins logiques. Un constituant visionnaire mais réaliste, saura donc les prendre en compte et les anticiper.

Christophe Barbey*

** Juriste et Irénologue (promoteur de paix), chargé de recherche pour les pays sans armée à l'APRED, Association pour la non-militarisation des conflits et des sociétés, auteur de nombreux articles, entre autres sur la place de la paix dans les constitutions, le droit de l'homme à la paix et les pays sans armée. Publications disponibles sur Internet ou auprès de l'auteur: info@demilitarisation.org*

8 L'égalité homme-femme, la protection de l'environnement, etc.

9 Article 6, alinéa 2c.

L'Espoir du Monde a 100 ans

Dans le contexte compliqué du début du XX[e] siècle, alors que la France vient de vivre les péripéties de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, il est très difficile de se proclamer socialiste et chrétien. Les socialistes se méfient des chrétiens, perçus (avec quelques raisons !) comme des réactionnaires; les chrétiens voient dans le socialisme une doctrine matérialiste et violente. Or de nombreux chrétiens trouvent dans l'Evangile une exigence de justice qui les rapproche des socialistes.

Parmi eux, deux intellectuels laïcs protestants fondent l'«Union des socialistes chrétiens» (USC). Il s'agit des professeurs d'université Paul Passy (1859-1940) et Raoul Biville († 1909). Ils publient en même temps le premier numéro de «l'Espoir du Monde».

Paul Passy, mondialement connu pour être l'un des pères de l'alphabet phonétique, restera seul rédacteur de cette publication jusqu'à son décès. Affiliée à l'USC, notre Fédération romande participe à la rédaction du journal. A la suite de dissensions avec Passy, elle publie séparément son propre organe: «Le socialiste chrétien romand» (1917), puis «Voies Nouvelles» (1919-1940), titre inspiré par les «Neue Wege» de nos camarades alémaniques. Au gré de l'évolution des relations entre Passy et la Fédération romande, les «Voies Nouvelles» ont souvent été diffusées comme un cahier intégré (avec les «Feuilles belges») à «l'Espoir du Monde».

Après la seconde guerre mondiale, «Le socialiste chrétien» (1947-1967) prend le relais, avec une rédaction française. En 1968, le titre originel est repris. «L'Espoir du Monde» l'a conservé jusqu'à nos jours. Depuis 1986, suite à la disparition du mouvement français, il est l'organe de la seule Fédération romande.

C'est donc une aventure quasiment ininterrompue que nous poursuivons et «L'Espoir du Monde» est donc l'un des plus anciens titres de la presse de gauche francophone.

La couverture originelle portait une gravure (voir en p. 1), créée d'après un tableau d'Henri Motte (beau-frère de Paul Passy), représentant l'affrontement de David (le prolétariat) et Goliath (le capitalisme) ! Une allégorie bien dans le ton des manifestes socialistes de l'époque.

L'ensemble du numéro tente de démontrer combien leurs

Les deux fondateurs de «L'Espoir du Monde», Paul Passy (à g.) et Raoul Biville (à dr.)

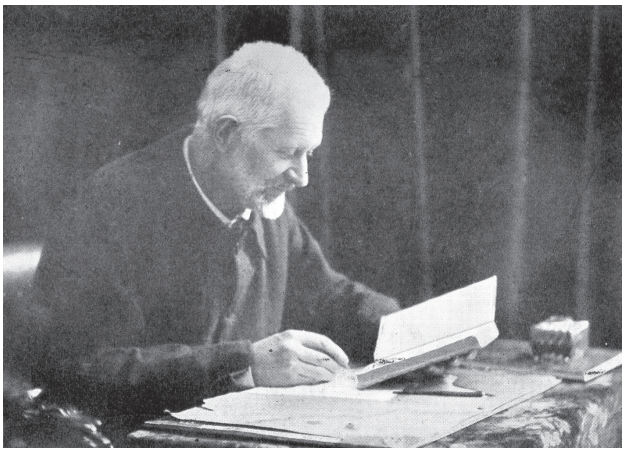

NOTRE PROGRAMME

ABATTRE LE MAL

A bas l'alcool, sous toutes ses formes, infectes ou raffinées! A bas l'absinthe, la pourvoyeuse de dégénérés! A bas le hideux pullulement des buvettes, bars, dégustations, débits, cafés, cabarets, assommoirs, et autres officines d'empoisonnement public!

A bas la débauche, l'infâme coalition de la luxure et de la lâcheté, sous la scandaleuse protection de l'Etat! A bas les viveurs et les noceurs, jeunes ou vieux, décorés ou loqueteux, répugnants exploiteurs de la faiblesse et de la misère, qui ruinent la Famille, et du même coup ébranlent la Société! A bas les écrivains graveleux, pornographes attitrés enrichis par le plus ignoble métier!

A bas le jeu d'argent, ce brigandage organisé! A bas les tripots et les champs de courses, les sanctuaires de la roulette qu'on décore du nom de cercles, le pari mutuel et ses inévitables fruits : dégoût du travail, ruine du peuple, démoralisation générale!

A bas les rivalités nationales, caricature odieuse du vrai patriotisme, qui transforment l'Europe prétendue chrétienne en un vaste camp retranché, en flanquant chaque église d'une caserne! A bas le militarisme, qui prépare méthodiquement la banqueroute universelle des pays civilisés!

A bas le règne de l'argent, et l'oppression sous toutes ses formes, et l'exploitation de l'homme par l'homme, et l'état social fondé sur l'injustice, où les uns crèvent d'or et les autres de faim! A bas l'égoïsme universel qui en est cause!

A bas les superstitions absurdes, et l'obscurantisme stupide, et le cléricalisme intrigant, et le sacerdotalisme autoritaire, et les dévotions niaises qui détournent l'homme du travail viril, du devoir moral et social!

A bas le matérialisme brutal, et l'athéïsme intolérant, et l'incrédulité desséchante, et le scepticisme qui alourdit la pensée et qui énerve la volonté!

ÉDIFIER LE BIEN

Et vive l'Evangile de la vie, de la joie et de la pureté, message de salut personnel et collectif, moral et social!

Vive la Bonne Nouvelle de l'amour de Dieu pour tout être vivant!

Vive la liberté, l'égalité, la fraternité! Vive la vérité, la justice, la beauté, le progrès!

Vive la paix universelle, par le respect des droits de tous les hommes et de tous les peuples!

Vive l'affranchissement de tous, par la régénération individuelle de chacun!

Vive la terre nouvelle où la Justice habitera, la cité future dont la vision entrevue suffit pour soutenir le courage et relever l'énergie!

Vive la foi éclairée, vivante et agissante, qui fait des hommes et des héros!

Vive l'union de tous ceux qui aiment les hommes d'un amour désintéressé, passionné, d'un amour poussé jusqu'au sacrifice, dans l'esprit de Celui qui est mort sur la croix!

Vive le Christianisme primitif, débarrassé de toutes les falsifications!

Vive le Charpentier de Nazareth, le Fils de l'Homme qui a donné sa vie pour le monde!

Vive le Christ laïque, ami des hommes et ami de Dieu, inspirateur de tout ce qui est grand, noble et beau!

Vive Celui qui apporte au monde le principe de toute régénération individuelle et sociale!

Vive le Frère méconnu, qui s'adresse à tous en disant : « Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous soulagerai, et vous trouverez le repos de vos âmes. »

Vive le Fils de Dieu, vainqueur du mal et vainqueur de la mort, et vivant aux siècles des siècles!

Vive la Vie! vive la vie éternelle!

La double page du programme des éditeurs de l'Espoir du Monde, telle qu'elle apparaît dans le premier numéro.

aspirations communes doivent rapprocher les socialistes et les chrétiens. Il contient également des encouragements de Léonard Ragaz, animateur du socialisme religieux suisse alémanique. On n'y trouve pas de mention d'un mouvement romand. Celui-ci se développe à partir de 1910, avec la naissance de groupes de l'USC: St-Imier et Sonvilier (1910), Genève et Lausanne (1911), La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel (1912), Le Locle (1914). Ils se réunissent en 1914 dans la Fédération romande des socialistes chrétiens, qui se rattache également à l'USC. «L'Espoir du Monde» publie régulièrement des échos de l'activité de ces groupes ainsi que la liste de leurs membres.

Nous pouvons donc légitimement nous proclamer héritiers des fondateurs. Et si le ton de leur programme (ci-dessus) a quelque peu vieilli, si leur moralisme peut éventuellement faire sourire (leurs expériences dans les oeuvres évangéliques de «charité» expliquent leur intransigeance contre l'alcool, la débauche et le jeu), ils nous laissent cependant une conception globale de la politique qui intègre toutes les dimensions de l'humanité. Et ils expriment, comme nous, une foi développant une espérance qui ne se cantonne pas à l'attente d'un paradis céleste.

J.-F. Martin

La Bibliothèque cantonale vaudoise détient une collection presque complète de «L'Espoir du Monde» et des autres titres (à partir de novembre 1909).

C'est la Société de l'Histoire du Protestantisme français (Paris) qui a aimablement mis à notre disposition une reproduction du premier numéro de 1908. Merci !

Bibliographie:

- Paul Passy: Souvenirs d'un socialiste chrétien (2 vol), Ed. Je Sers, Paris, 1930 et 1932.

- J.-F. Martin: La fédération romande des socialistes chrétiens, évocation historique. Numéro spécial (105-106) de l'Espoir du Monde, 1997 (en vente auprès de notre rédaction; fr. 8.-).

- J.-F. Martin: Notre Fédération fête son 90e anniversaire. L'Espoir du Monde, 118 / janvier 2004. *

- J.-F. Martin: Paul Passy, fondateur de L'Espoir du Monde, militant du socialisme chrétien et de la phonétique. L'Espoir du Monde, 128 / octobre 2006. *

** numéros disponibles sur www.frsc.ch ou à demander à la rédaction.*

Publications de la Fédération romande des socialistes chrétiens

Bulletin trimestriel

L'Espoir du Monde, Organe de la fédération romande
Abonnement annuel Fr. 20.-

Brochures

Engagez-vous, qu'Il disait, Foi chrétienne et engagement politique. Réflexion sur un parcours, sur une motivation, sur une responsabilité
par Pierre Aguet (28 p., 1995) Fr. 8.-

La Fédération romande des socialistes chrétiens. Evocation historique
par Jean-François Martin (32 p., 1998) Fr. 8.-

CD et cassettes audio *(préciser CD ou cassette lors de la commande)*

Un monde sans cap
Exposé de M. Ignacio Ramonet, directeur du Monde diplomatique, lors de la journée d'étude de la FRSC (1996) Fr. 20.-

Les limites de la compétitivité
Exposé de M. Riccardo Petrella, fondateur du Groupe de Lisbonne, lors de la journée d'étude de la FRSC (1998) Fr. 20.-

Capitalisme: peut-on reprendre le contrôle ?
Exposés de M. Ignacio Ramonet et de Mme Marianne Huguenin, lors de la journée d'étude de la FRSC (2008) Fr. 20.-

(Prix port compris)

Commandes: J.-F. Martin, Saules 9, CH-1800 Vevey
Tél. + fax: 021/944 56 71; redaction@frsc.ch

A nos lecteurs

Ce numéro vous parvient avec un bulletin de versement qui vous permettra de renouveler votre cotisation à la Fédération romande des socialistes chrétiens (fr. 40.- par année, abonnement compris) ou l'abonnement seul (fr. 20.-).

Nul besoin de vous rappeler que nous avons besoin de votre soutien, notre journal ne bénéficiant d'aucune subvention ou faveur postale. Merci de faire de la publicité autour de vous. Le rédacteur (021 944 56 71) tient à disposition des exemplaires du journal à distribuer à d'éventuels lecteurs. Nous savons que les chrétiens engagés sont nombreux dans les partis de gauche et les syndicats et que beaucoup de paroissiens ont le coeur du même côté que nous...

Le Comité romand

adresser à M. Didier Rochat, Ste-Hélène 26, 2000 Neuchâtel (ou info@frsc.ch)

O Je souhaite m'abonner à l'Espoir du Monde (1 an/4 numéros: fr. 20.-) et je verse la somme de fr. 20.- au CCP 10-16048-6, Féd. rom. des socialistes chrétiens, Lausanne.

O Je souhaite devenir membre de la Fédération romande des socialistes chrétiens et je verse la somme de fr. 40.- (abonnement compris) au CCP 10-16048-6, Féd. rom. des socialistes chrétiens, Lausanne.

O Je souhaite davantage d'informations et vous prie de me contacter.

O Je souhaite recevoir quelques exemplaires de L'Espoir du Monde pour les distribuer autour de moi.

Remarques:

Nom, prénom:
Adresse:
Tél.:
E-mail:
Date et signature:

Sommaire du n° 137

1 L'Espoir du Monde a 100 ans
2 P.V. de l'assemblée générale du 2 février 2008
3 Notre journée du 7 février 2009. Décroissance: illusion ou nécessité ? (D. Rochat)
4 Croissance, décroissance... Petit lexique (E. Dommen)
5 Même blanchi, l'argent du crime noircit tout (P. Aguet)
6 Calvin a 500 ans
6 Calvin interpelle les socialistes chrétiens du 21e siècle (M. Rocard)
6 André Biéler: La pensée économique et sociale de Calvin (2e éd.)
7 Jean Calvin, un Réformateur soucieux des enjeux socio-politiques (P. Bühler)
8 Paix et constitutions: l'oeuvre ou le texte ? (C. Barbey)
10 L'Espoir du Monde a 100 ans (J.-F. Martin)

L'Espoir du Monde

ISSN 0014-0732

anciens titres:

«Voies Nouvelles» 1918-1947
«Le Socialiste-Chrétien» 1947-67

Editeur:
Fédération romande des socialistes chrétiens
www.frsc.ch

Président: Didier Rochat, Ste-Hélène 26, 2000 Neuchâtel
info@frsc.ch

Rédacteur: Jean-François Martin, Saules 9, 1800 Vevey,
redaction@frsc.ch

Administration: Georges Nydegger, Falquets 15, 1223 Cologny

Imprimerie:
Journal de Sainte-Croix et environs, 1450 Sainte-Croix

Abonnements:
Fr. 20.- (1 an / 4 numéros)
Fr. 40.- (y c. cotisation à la FRSC)
CCP 10-16048-6, Féd. rom. des Socialistes chrétiens, Lausanne